

Compte-rendu de la réunion avec Mr Haudecoeur du 24/05/2019

Note : Lors de cette première réunion avec le proviseur nous avons choisi 3 grands axes issus de la longue liste de questions soumises au Conseil d'Établissement du 24 avril. Les autres questions seront traitées au fur et à mesure des réunions internes.

1) Vivre ensemble

- Comment gérer les problèmes éventuels entre un élève et un enseignant ?

Première étape, les parents doivent gérer directement avec l'enseignant lors d'une rencontre.

Théoriquement un document doit être signé à l'issue de ces rendez-vous afin de confirmer la conciliation, mais c'est loin d'être toujours le cas. Soit les parents ne sont pas au courant, soit les enseignants sont réticents...

Deuxième étape, si ce premier rendez-vous ne donne pas les résultats souhaités, les parents doivent contacter le directeur concerné.

- La question du téléphone portable.

A priori le problème ne se pose pas en primaire, sauf certains cas isolés pendant la récré. En tout cas le règlement intérieur ne précise rien pour le primaire.

Quant au secondaire, selon le RI le téléphone est autorisé à des fins pédagogiques à la demande et sous le contrôle des enseignants.

En dehors des cours, rien n'est prévu. Il faut savoir que la loi qui est passée en septembre 2018 en France (et qui est souvent évoquée par les parents d'élèves comme référence) n'est pas transposée aux établissements de l'AEFE car elle n'est pas légale dans certains pays.

Nous insistons sur l'exemple que doivent donner les adultes, à savoir les enseignants et les inspecteurs de vie scolaire.

- La question des fumeurs devant l'établissement. Le proviseur n'a pas de moyens ni de solution à ce problème... comme les fumeurs se trouvent hors de l'enceinte de l'établissement, il n'a pas d'autorité pour appliquer la moindre règle et les discours restent assez vains.

- Stationnement prioritaire pour les femmes enceintes sur les deux sites. Comme il y a des places handicapés, on pourrait envisager également d'avoir des places pour les femmes enceintes. Le proviseur a pris note.

(Note : en sortant de réunion, nous avons pu constater qu'il existe déjà une place réservée pour les femmes enceintes devant l'entrée principale sur Luis Pasteur à Vitacura.)

- La question des groupes et réseaux sociaux qui concernent la vie de l'établissement. Nous avons parlé en particulier du groupe WhatsApp 45minutosnoticias. Les élèves qui gèrent ce compte sont connus de l'administration, et le proviseur a déjà eu l'occasion de leur parler afin de les mettre en garde sur le fait que ce n'est pas un canal de communication officiel de l'établissement.

Il a parlé d'une éventuelle « commission numérique » à mettre en place (également pour les problèmes de cyber-bullying).

(Note: peut-être proposer rapidement de mettre en place cette commission au sein du CPA?)

2) Résultats bac et PSU

- Concernant le baccalauréat, l'établissement n'a pas de problème au niveau des résultats. Le proviseur constate même que nous restons dans les meilleurs de la zone.

Nous avons reparlé de l'étude statistique évoquée l'an dernier sur les parcours des élèves sortants. Et d'une meilleure communication sur ce sujet.

Pour action : Proposer à Monsieur Haudecoeur 2 parents d'élèves qui pourraient travailler avec Amaury Scheffter (le conseiller d'orientation) sur ce sujet. Puis prendre RDV avec Amaury pour mieux connaître son travail et ses difficultés pour réunir les infos requises.

- Concernant la PSU, le proviseur confirme et a conscience que les résultats sont effectivement en baisse. Nous avons évoqué l'idée d'intégrer une prépa pre-universitario, comme cela se fait dans d'autres établissements internationaux ou privés.

D'après le proviseur, nous pourrions envisager deux solutions.

=> soit en interne : il a déjà eu l'occasion d'en parler avec des professeurs, et il a pu constater un manque de motivation à faire des heures supplémentaires.

=> soit faire appel à des prépas externes, et mettre en place un accord pour que leurs professeurs viennent donner des cours à nos élèves dans l'établissement en fin de journée.

Pour action : Demander à Peggy Lehmann (DAF), avec l'aide du CPA, de faire un appel d'offre afin de sélectionner une prépa et de le mettre en place pour l'an prochain.

3) Absences et remplacements des enseignants

- Quel est le taux des absences des enseignants et son évolution sur les dernières années ? Le proviseur a promis de regarder cela et de nous fournir une réponse. - Concernant les remplacements au secondaire, Monsieur Haudecoeur a conscience que c'est un réel problème, mais que c'est compliqué et que l'administration fait ce qu'elle peut pour le gérer. Gérer une absence ponctuelle, c'est faisable. Mais les longues absences sont très compliquées à gérer par manque de professeurs remplaçants francophones... Certains profs/collègues de la même matière sont parfois prêts à faire des heures sup pour dépanner mais cela dépend de chaque professeur et ne peut pas être considéré comme une solution pérenne.

(Note Joël : C'est un problème également associé à la difficulté plus générale de recrutement du fait de la difficulté pour certains professeurs d'obtenir le détachement de la part de leur académie en France. Pour exemple : un recrutement a reçu 6 candidatures pour devoir finalement engager le 4ème (les 3 premiers s'étant désistés) et ce quatrième candidat n'a toujours pas reçu la réponse de l'éducation nationale pour pouvoir venir travailler au Chili. En cas de refus de détachement l'établissement doit se replier sur un autre candidat qui doit à son tour demander et obtenir son détachement... cela fait beaucoup de temps perdu avant d'avoir un poste confirmé. La situation du lycée est critique : un couple de profs part en juillet, un autre prof vient d'annoncer son départ et il est difficile de recruter des remplaçants à très court terme.)

(Note: Cependant on ne peut pas trouver cette réponse du proviseur satisfaisante, il faudrait vraiment réfléchir à des solutions !)

Reunión de los representantes de los padres con el Rector 24/05/2019

Nota: En esta primera reunión, el rector nos solicitó acordar algunos temas prioritarios de la larga lista que cada grupo le había hecho llegar para el Conseil d'Etablissement. Los demás temas se irán tratando en futuras reuniones.

1. Convivencia:

- ¿Cómo abordar eventuales problemas entre un alumno y un profesor? En primera instancia, los padres deben tratar el tema con el profesor en cuestión, solicitando entrevista. Se supone que de estas entrevistas emana un documento de acuerdo, que sin embargo no se hace en la mayoría de los casos, ya

sea porque los padres desconocen el procedimiento o porque algunos profesores son reacios a ello. Si esta instancia no es satisfactoria, los padres pueden pedir entrevista con el director o subdirector de nivel correspondiente.

- Asunto de los teléfonos celulares en el colegio:

En principio este tema no se plantea en primaria, salvo casos aislados que ocurren durante el recreo. En todo caso, el Reglamento no dice nada específico respecto de Primaria.

En secundaria, el reglamento especifica que el uso de celulares solo está autorizado con fines pedagógicos específicos dictados por el profesor.

Fuera de las clases, el reglamento no especifica nada.

Es importante aclarar que la Ley aprobada en Francia en septiembre de 2018 no tiene validez en los Establecimientos convencionados AEFÉ pues en algunos países contradice las leyes locales.

Insistimos en que es el ejemplo de los adultos la mejor herramienta para un uso responsable y mesurado de la tecnología, especialmente de los profesores, personal de la Vida Escolar, etc.

- Fumadores a la salida del colegio:

El rector no tiene atribuciones para controlar conductas de las personas fuera del colegio, y todo discurso al respecto ha resultado bastante vano.

- Estacionamiento prioritario para embarazadas:

Así como hay estacionamientos reservados para personas con discapacidad, se podría reservar espacio para mujeres embarazadas. El rector toma nota de esto.

(Al salir, los asistentes se percatan de que frente al colegio en Louis Pasteur, justamente se ha señalado un estacionamiento reservado para embarazada).

- Grupos y chats en el colegio:

Se habló particularmente de grupos Whatsapp como "45 minutosnoticias". Los administradores de este grupo son estudiantes de nuestro Lycée y el rector ya ha hablado con ellos sobre la importancia de explicar que no se trata de información oficial de nuestro Establecimiento.

Propone la eventual creación de una "comisión digital" que pueda proponer medidas contra el cyber-bullying.

(Nota: Tal vez podría activarse rápidamente en el CPA).

2. Resultados BAC / PSU

- En relación al Baccalauréat, el Rector informa que nuestro colegio no tiene problemas en los resultados en estas pruebas, y, por el contrario, está entre los mejores de la Región. Se retoma el tema, ya tratado desde el año anterior, sobre la investigación de lo que nuestros estudiantes hacen después de las pruebas, sus recorridos y cómo comunicar mejor estos temas.

Proponen un grupo de padres que colabore con Amaury Scheffter (Conseiller de l'Orientation) en estos temas.

. En relación con la PSU, el Rector está conciente de que los resultados están desmejorando y que se confirma una tendencia en este sentido.

Mencionamos la idea de proponer un preuniversitario dentro del colegio, y adaptado a nuestros horarios y necesidades.

El Rector menciona dos alternativas que han estudiado:

a. Internamente, que sean nuestros profesores los que realicen "talleres" de ejercitación a las pruebas, pero no ha encontrado mucho entusiasmo de los profesores a hacer horas extraordinarias;

b. Licitación entre las instituciones preuniversitarias para que vengan a hacer sus cursos en nuestro colegio en horario vespertino.

En consecuencia, con ayuda del CPA se pedirá entrevista a Peggy Lehman para poner esto en ejecución el próximo año.

3. Ausencias de profesores y reemplazos

¿Cuál es la tasa de ausentismo de profesores y su evolución en los últimos años? El rector promete conseguir estos datos para responder a la pregunta.

En secundaria, el rector está muy consciente de que este es un problema real, pero las soluciones no son sencillas. Lidar con una ausencia corta es relativamente sencillo (se ha dispuesto el reemplazo por otro profesor de la misma clase que quiera tomar la(s) hora(s) liberadas), pero las largas licencias o viajes provocan problemas serios ya que no contamos con suficientes profesores francófonos para ello. A veces se recurre a que realicen horas extras para reemplazar a sus colegas, pero esto es voluntario y obviamente no soluciona el problema permanentemente.

Un consejero recuerda que además del problema mundial de carencia de profesores para el sistema francés, a veces las Academias en Francia no dan permiso a sus profesores para venir. Y así la situación comienza a hacerse crítica por la partida de varios profesores en julio próximo.

En resumen, no hay solución a un problema que es cada vez más grave para nuestro colegio, que además está requiriendo cada vez más profesores no solo francófonos, sino formados en el sistema francés de enseñanza.